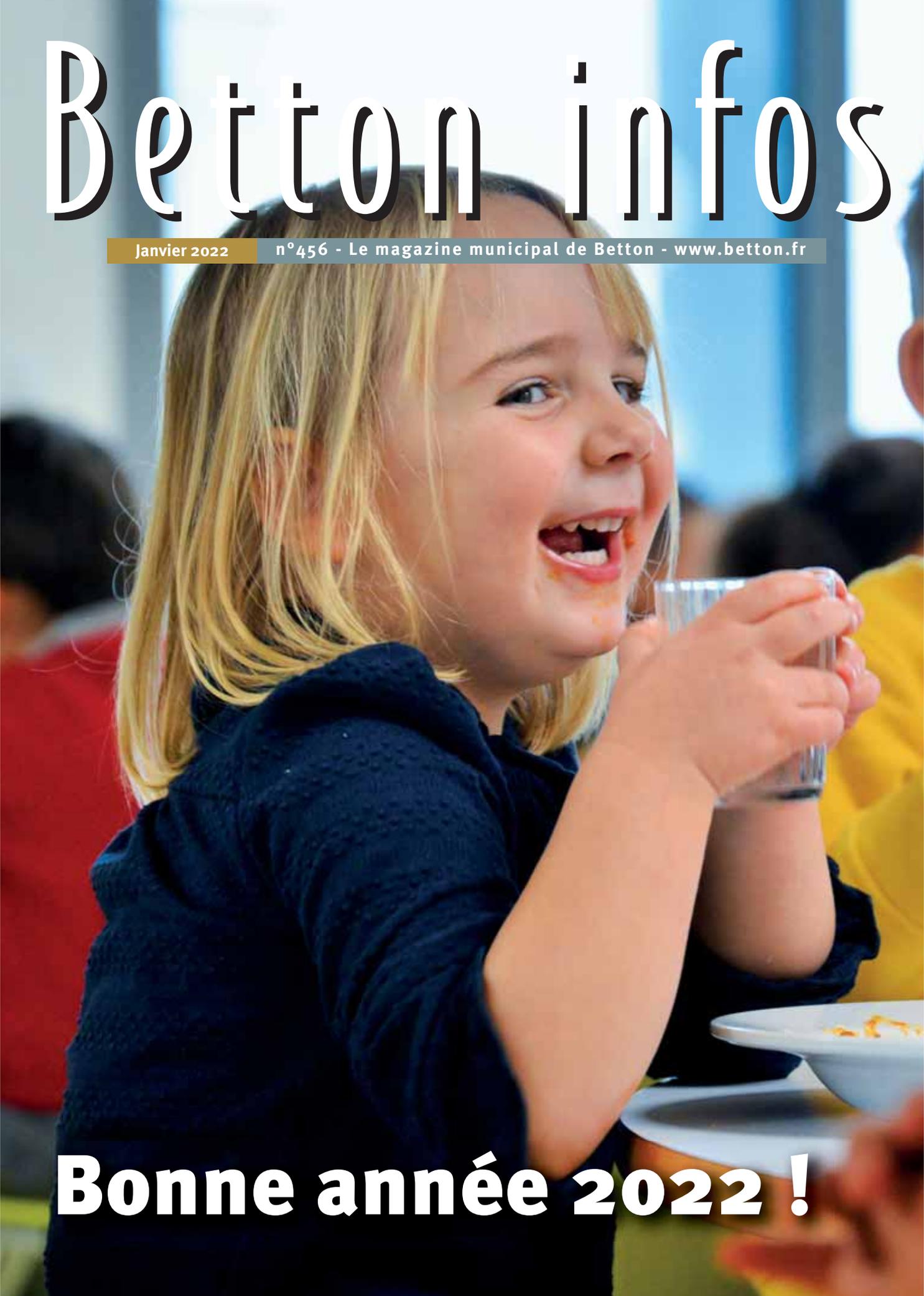


Betton infos

Janvier 2022

n°456 - Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



Bonne année 2022 !

L'ACTUALITÉ DU MOIS

Actualités

■ Cartes d'identité et passeports : des délais allongés

En raison d'une forte affluence, les délais de prises de rendez-vous pour les pièces d'identité sont allongés. Il faut actuellement compter 3 mois pour obtenir un rendez-vous. Il faudra ensuite prévoir 4 à 6 semaines de délai pour l'obtention d'une CNI ou d'un Passeport après votre rendez-vous en Mairie.

■ Cartes grises : arnaques aux faux sites administratifs

Le Gouvernement appelle à la vigilance face à l'émergence de faux sites proposant d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, carte grise, extrait d'acte de naissance) en lieu et place des usagers, alors qu'elles sont proposées gratuitement sur les sites officiels de l'administration.

Certains sites frauduleux proposent également de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais « d'assistance en ligne », de « traitement du dossier » ou encore de « tâches administratives automatisées ».

Ainsi, l'intégralité de ces demandes sont à effectuer par internet sur le site officiel de l'ANTS, l'agence nationale des titres sécurisés.

■ Rappel : que faire de son sapin après les fêtes

Vous pouvez déposer votre sapin, **jusqu'au 15 janvier**, dans l'enclos situé place de la Cale (près du local technique après l'aire de jeux). À cette date, Rennes Métropole organisera une animation de broyage. Elle se tiendra, de 15h à 17h, sur la place de la Cale.

Contrôle allégé de partenariat pour Betton

La signature d'une convention de contrôle allégé en partenariat (CAP) entre la Ville et la trésorerie des finances publiques, portant sur les dépenses à caractère général, a réuni le 7 décembre, à l'Hôtel de Ville, Laurence Besserve, Maire de Betton, Hugues Bied-Charreton, Directeur régional des Finances publiques, André Lefeuvre, responsable de la trésorerie de Rennes Banlieue Est et Sébastien Delcros, chargé de mission à la division des collectivités locales. D'une durée de 3 ans, ce dispositif est accessible à certaines communes sous réserve de répondre aux exigences suivantes : qualité des comptes et fiabilité des procédures. La qualité du travail du service financier de la commune a aussi été soulignée.



Vous pourrez apporter votre sapin ainsi que des sacs pour repartir avec du broyat.

Pour les bettonnais qui résident en maison individuelle, l'association Relais Services propose également d'enlever gratuitement leur sapin, le **mardi 11 janvier**. Il suffit de déposer votre sapin, dès 8h, bien en évidence sur le trottoir ou à l'entrée de votre impasse. Merci de veiller à ne pas gêner les passants, et les voisins. Renseignements au 02 99 55 82 82.

La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente **les jeudis 6 et 27 janvier** de 15h à 18h, place de la Gare.

■ Aide aux aidants

L'aide aux aidants est un rendez-vous mensuel gratuit, informel et convivial pour témoigner, discuter, s'informer et se ressourcer. La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 26 janvier** à 14h30, à la résidence de l'Îlle. À cette occasion, les aidants et les aidés par-

tageront la galette des rois. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

■ Forte mobilisation pour la collecte alimentaire

2,7 : c'est le nombre de tonnes de denrées alimentaires et de produits de première nécessité collectés par les bénévoles de l'Épicerie du Canal pour le compte de la Banque Alimentaire fin novembre. Une centaine d'entre eux étaient mobilisés pour la réussite de cette opération de solidarité.

Une partie des dons a été acheminée à la Banque alimentaire, l'autre alimentera l'épicerie sociale.

Un grand merci à tous !

Pour contacter l'association : epiceriecanal@gmail.com
07 55 61 68 91 (le mardi de 10h30 à midi et de 13h30 à 18h).

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le CCAS/PÆ : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

s o m m a i r e

- 4 à 7 ■ **VIE MUNICIPALE**
 Conseil Municipal - 14 décembre
 Dématérialisation des autorisations d'urbanisme
 Démolition du Pacific
 Recensement de la population 2022
 Nouveau Plan de Prévention du Bruit
 Du nouveau dans les écoles
 2 places supplémentaires à la micro-crèche
 Collecte des déchets aux Omblais
 Microcrédit : une modification de la convention de partenariat
 Forum sur les "métiers du lien "
- 8 ■ **PORTRAITS ÉCONOMIQUES**
 La Belle éthique : une agence éco-événementielle
 Qualidrone : le monde vu du ciel
- 9 ■ **PETITE ENFANCE**
 Prix littéraire petite enfance, deuxième édition
- 10 et 11 ■ **DOSSIER**
 La restauration municipale met les bouchées doubles
- 12 et 13 ■ **CULTURE**
 We ARE ! Une résidence d'artistes à l'école
 Les rendez-vous
- 13 ■ **MÉDIATHÈQUE**
 Un nouveau logiciel pour démarrer l'année
 Agenda
- 14 à 16 ■ **ASSOCIATIONS**
 Les associations au cœur de la ville
 Actualités des associations
 Tout Betton court
 De jeunes sportifs bettonnais sur la plus haute marche
- 16 ■ **PARTICIPATION CITOYENNE**
 Budget participatif : vos projets sont à l'étude !
- 17 et 18 ■ **ENVIRONNEMENT**
 2022 : l'année des bonnes résolutions écologiques !
 1,2,3... Comptez les oiseaux !
- 18 ■ **EXPRESSION DE L'OPPOSITION**
- 19 et 20 ■ **PERMANENCES, CLIN D'ŒIL**



Le piano du lac
 Betton - été 2021

Laurence Besserve, Maire,
 les élus du Conseil Municipal de Betton
 et le personnel communal
 vous présentent leurs

*Meilleurs Vœux
 pour l'année 2022*



@VilledeBetton

Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.
 Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01

CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2021

Attribution d'une subvention complémentaire de 75 000 € au Service d'Aide à Domicile (SAAD) :

Cette subvention vise à compenser l'augmentation des charges du personnel due à la conjonction de l'accroissement d'activités des heures APA (allocation personnalisée d'autonomie), de congés maladie des agents du service, et d'un renfort administratif.

Contrat de territoire 2022 :

Proposition de porter les manifestations culturelles et expositions organisées en 2022 comme actions pouvant bénéficier de la subvention annuelle (68 326 €), au titre de contrat de territoire 2022.

Droits des Sols :

Reconduction par avenant de la convention type passée entre la Ville de Betton et Rennes Métropole, permettant à la commune de bénéficier du dispositif d'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols, géré par le service Droit Des Sols de Rennes Métropole, jusqu'au 31 décembre 2022.

Signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Saint-Sulpice pour le PAE :

Pour une durée de 18 mois (dans un premier temps) les Sulpiciens pourront bénéficier des services du Point Accueil Emploi bettonnais.

Présentation du plan d'actions 2022 du Conseil local du Commerce équitable dans le cadre du label " Territoires de Commerce Équitable " :

Ce plan d'actions s'articule autour de 3 thématiques : Offre de produits équitables dans les commerces bettonnais / Sensibilisation des scolaires et du grand public / Communication autour du label.

Présentation du rapport d'activités 2020 du développement durable de Rennes Métropole :

Consultable en ligne sur metropole.rennes.fr.

Présentation du rapport d'activités 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets :

Consultable en ligne sur metropole.rennes.fr.

Une nouvelle élue au Conseil municipal :

Suite à la démission de Nathalie Logeais-Piel et à l'intégration de Sylvaine Hillion en tant que conseillère municipale de la majorité.

Prochain Conseil municipal : Mercredi 19 janvier à 20h30.
Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur www.betton.fr

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de déposer vos demandes de permis de construire en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais. Le dépôt au format papier sera toujours possible.

Gain de temps, suivi en temps réel... ce nouveau dispositif répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Pour déposer un permis de construire à Betton rendez-vous sur : www.betton.fr; rubrique « Mes démarches » / Urbanisme / Guichet Numérique des autorisations d'Urbanisme.

■ Plus d'infos auprès du Pôle Aménagement du territoire au 02 99 55 83 13 ou à amenagementdelaville@betton.fr.



Démolition du Pacifique : lancement des travaux

Mis en vente depuis plusieurs années, l'hôtel Le Pacifique, situé au niveau de la Zone d'activités de l'Enseigne de l'abbaye, a été racheté par la Ville au mois de septembre dans le cadre de son programme d'action foncière pour un montant de 370 000 € TTC. Cet achat fait partie intégrante de la réflexion

sur l'aménagement futur de ce secteur qui bénéficie d'une situation stratégique à l'entrée de Betton.

Les travaux de démolition débuteront en janvier pour une durée de 4 semaines. Le coût de l'opération s'élève à 33 000 € TTC.

Recensement de la population 2022

Chaque année, l'INSEE organise une enquête de recensement de la population. À Betton, la campagne se déroulera du 20 janvier au 26 février.

La population bettonnaise étant supérieure à 10 000 habitants, le recensement s'effectue à partir d'un échantillon d'adresses. Aussi, seuls 8 % des logements, tirés au sort par l'INSEE, feront l'objet de ce recensement. Les habitants concernés recevront la visite d'un agent recenseur, recruté par la mairie, muni d'une carte officielle tricolore avec photographie.

Cet agent est chargé de leur remettre les identifiants nécessaires au recensement en ligne ou, si impossibilité d'accès à internet il y a, un formulaire papier à compléter.

Se faire recenser est un acte civique et obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la commune et d'ajuster l'action publique aux besoins de celle-ci. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

■ Plus de renseignements sur le site insee.fr et auprès de service Population au 02 99 55 81 01.



Martine Belhomme.



Marie-Pierre Meslier.



Dominique Volant.

Nouveau Plan de Prévention du Bruit : donnez votre avis !

Rennes Métropole va se doter d'un nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) au titre de sa compétence "lutte contre les nuisances sonores".

Le dernier PPBE, remontant à 2012, un réexamen est actuellement en cours ainsi qu'une consultation publique depuis le 1^{er} décembre, pour une durée de 2 mois. Sur la base des "cartes du bruit" actualisées, le nouveau Plan proposera des actions de prévention, de réduction et de protection contre le bruit généré par la circulation sur les axes métropolitains.

Le document, assorti des observations recueillies et des réponses apportées, sera soumis à l'approbation définitive du conseil métropolitain au printemps 2022.

Donnez votre avis ! Participez à la consultation sur : www.registre-dematerialise.fr/2764.

Retrouvez toute l'info sur la page du site de Rennes Métropole dédiée au bruit : metropole.rennes.fr/le-plan-de-prevention-du-bruit et sur le site www.betton.fr, rubrique Vis ta Ville.





Le nouveau bâtiment ouvert depuis septembre 2021 à l'école élémentaire de la Haye-Renaud.

Du nouveau dans les écoles

Compte tenu de l'augmentation continue des effectifs et de la nécessité de pouvoir accueillir les futurs inscrits dans des conditions adaptées, la Ville a décidé d'engager des opérations de restructuration dans ses écoles.

Deux nouveaux bâtiments à la Haye-Renaud

Depuis sa construction dans les années 1970, le groupe scolaire public de la Haye-Renaud, le plus ancien de la commune, a connu plusieurs métamorphoses. Dernière en date : la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école élémentaire. Ainsi, depuis septembre dernier, les élèves bénéficient de 4 nouvelles salles : 2 dédiées à l'enseignement et 2 au périscolaire. Une aire de jeu naturelle complète ce nouvel espace.

Cette première extension fait partie intégrante d'un projet plus large de restructuration dont les travaux débuteront en juillet 2023 pour une durée de 1 an. L'opération prévoit la réalisation

d'une extension de 150 m² du bâtiment et la construction d'un auvent, la rénovation et l'extension du préau et le réaménagement de la cour Nord. Le montant total estimé de l'opération est de 3 000 000 € TTC.

Des locaux refaits à neuf aux Omblais

Pendant ce temps à l'école maternelle des Omblais, les élèves et les enseignants ont pris possession de leur nouveau lieu d'apprentissage entièrement redessiné pour répondre aux nouvelles pratiques pédagogiques et aux exigences de confort. Commencés en 2020, les travaux de restructuration se sont achevés le 20 décembre dernier. Des locaux refaits à neuf pour commencer l'année du bon pied !

2 places supplémentaires à la micro-crèche " La grenouille verte "

La halte-garderie municipale devenue micro-crèche et renommée « La grenouille verte » depuis le 30 août dernier, augmente sa capacité d'accueil de 2 places. Soit 12 places au total.

Jusqu'ici limités à 10 places, les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) peuvent désormais accueillir 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Cette nouvelle réglementation fait suite à la parution au Journal Officiel, du décret qui le permet (n° 2021-1131 du 30 août 2021), relatif aux assistants maternels et aux EAJE. La Ville de Betton, soucieuse d'offrir plus de possibilités aux familles à la recherche d'un moyen de garde, a formulé cette demande auprès de la Protection Maternelle Infan-

tile (PMI), pour la micro-crèche " La grenouille verte ". Elle peut dès lors accueillir 12 enfants (8 places d'accueil régulier + 2 places d'accueil occasionnel + 2 places AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle)). L'établissement bénéficie également d'1 place d'accueil d'urgence pour une durée maximum d'1 mois. Les 2 places supplémentaires seront attribuées en fonction de la liste d'attente établie lors de la commission dédiée au mois de juin 2021.

Collecte des déchets à l'école des Omblais

Organisée par l'ADEME (l'agence de la transition écologique), la semaine européenne de la réduction des déchets s'est tenue du 20 au 28 novembre dernier. L'académie de Rennes y a participé cette année encore en organisant la marche verte académique. Les élèves, les étudiants, les personnels de l'académie étaient appelés à être acteurs de la transition écologique et à préserver l'environnement.

Parmi les 18 000 participants, on comptait 7 classes de l'école des Omblais, du CP au CM1. À raison d'1h par classe et sur 3 secteurs aux abords de l'école, les élèves, accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents, ont pu collecter des déchets. Ainsi, ce sont plus de 25 kg qui ont été ramassés par les élèves munis de gants et de sacs poubelles ! Papiers, canettes, bouteilles en verre, mais aussi des trouvailles insolites, ont été ensuite triés et déposés dans les poubelles de l'école.

« La sensibilisation au ramassage des déchets s'est ensuite poursuivie en classe, car l'école est labélisée E3D* depuis 2019. », explique Pascale Chaussé, directrice et enseignante de la classe de CE2.



Une opération réussie avec 11 tonnes de déchets collectés sur la Bretagne. Bravo !

**Label E3D pour École/Établissement en Démarche de Développement Durable. L'établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).*

Microcrédit : modification de la convention de partenariat

Le 14 décembre, Laurence Besserve, Maire de Betton, et Sylvana Hillion, Directrice de la caisse du Crédit Mutuel de Betton ont signé la nouvelle convention de partenariat Microcrédit. Ce dispositif permet l'accès aux crédits à des personnes écartées du crédit bancaire classique, tout en permettant d'éviter de recourir à des formules de crédits coûteuses. Le montant du prêt accordé peut dorénavant atteindre 5 000 €, contre 3 000 € précédemment, pour un remboursement sur 5 ans (4 ans auparavant).

Pour demander un microcrédit, vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent du CCAS qui vous accompagnera dans vos démarches.

■ CCAS - 28 avenue d'Armorique - 02 99 55 79 53.



Forum sur " les métiers du lien "

Le Point Accueil Emploi (PAE), le Relais Petite Enfance (RPE), le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et leurs partenaires, vous donnent rendez-vous le mardi 25 janvier, de 14h à 20h, salle de La Confluence, pour le premier Forum dédié aux métiers du lien à Betton.

Cette rencontre vise à proposer un panel d'informations sur les emplois existants dans les domaines de la petite enfance et de la prise en charge des personnes âgées et/ou dépendantes. De nombreux professionnels seront présents pour proposer des animations et échanger avec les visiteurs sur leurs parcours, leurs projets et les possibles emplois dans ces secteurs d'activités. Aussi bien à domicile qu'au sein des structures spécialisées.

Le Forum propose de guider les visiteurs via un itinéraire en 6 étapes :

- 1 Les métiers existants : témoignages métiers ;
- 2 L'environnement professionnel : démonstrations ;
- 3 Les formations : rencontre avec les centres de formations ;
- 4 Le recrutement : rencontre avec les entreprises et associations du secteur ;
- 5 L'Intégration : table ronde ;
- 6 L'évolution professionnelle : table ronde.

■ Entrée Libre - Tout public - Pass sanitaire obligatoire - Plus d'infos auprès du PAE au 02 99 55 10 10 ou à PAE@betton.fr.

La belle éthique : une agence eco-événementielle



Charlotte Chérel et Gaëlle Guérinel.

Basée à Betton, l'agence « La belle éthique » accompagne les entreprises, les collectivités et les associations dans la réflexion et l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire breton.

Après avoir travaillé une dizaine d'années dans le secteur de l'événementiel et de la communication, Gaëlle Guérinel et Charlotte Chérel ont créé en février 2020 « leur » agence pour donner une dimension plus responsable à leur métier en alliant compé-

tences professionnelles et convictions personnelles. « *Alors que la crise sanitaire a révélé un peu plus l'importance des enjeux environnementaux, nous avons envie d'accompagner les organisateurs dans la transition écologique de leurs événements pour diminuer leur bilan carbone* », souligne Gaëlle Guérinel.

Dès ses débuts, l'agence a été très sollicitée par les collectivités et les entreprises pour organiser des ateliers thématiques présentant notamment « La fresque du climat », un outil ludique et pédagogique pour sensibiliser aux enjeux du dérèglement climatique. « *En rajoutant ce volet « sensibilisation » à nos prestations, nous voulons apporter la preuve que des moments de partage lors de rassemblements peuvent devenir un bel outil de changement des pratiques et des mentalités* », insiste Gaëlle Guérinel.

Pour que le secteur de l'événementiel, souvent associé à une image de consommation éphémère et dispendieuse, devienne plus vertueux, l'agence et ses prestataires proposent aux organisateurs de mettre en place et d'expérimenter des actions concrètes. Pour compléter son offre, l'agence propose aussi d'accompagner ses clients dans une réflexion sur la « responsabilité sociétale des entreprises ou des organisations » (RSE/RSO). Une démarche visant notamment à favoriser une gestion plus inclusive des événements.

■ Agence la belle éthique - Gaëlle Guérinel - 06 17 15 53 34
www.agencelabelleethique.fr

Qualidrone : le monde vu du ciel

Formé au télépilotage professionnel des drones, David Morin vient de créer son entreprise à Betton. Parmi les multiples prestations proposées : l'inspection technique des sites, l'évolution d'un chantier, la valorisation culturelle et touristique ou encore la communication événementielle.

« *C'est venu comme ça* ! » David Morin n'arrive pas vraiment à expliquer sa passion pour les drones dont il a fait son métier. Il y a 8 ans, il a commencé à piloter des drones pendant son temps libre. Dès l'utilisation de drones avec objectif photo, le but essentiel était de valoriser la nature et le patrimoine, y compris dans des lieux atypiques parfois inaccessibles par voie terrestre. Il apporte un grand soin aux montages photo ou vidéo afin de retranscrire au plus juste ce qu'il a vu à travers l'œil du drone. « *Au départ, je voulais voir si le monde était plus beau vu du ciel. Rapidement, j'ai compris que c'était le cas !* », affirme en souriant le jeune trentenaire natif du sud de l'Ille-et-Vilaine.

Après plusieurs années passées dans le domaine de l'automobile, David décide de changer de cap et part suivre, en 2020, une formation au sein d'un centre breton reconnu par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), dont il ressort avec les félicitations du jury. De cette envie de changement naît Qualidrone en septembre 2021 dont le slogan *Prenons de la hauteur* résonne comme une invitation. « *Je propose à mes clients de venir avec moi sur le terrain pour co-construire des interventions « sur-mesure » répondant précisément à leurs besoins, y compris pour des vols à l'intérieur des bâtiments* », s'enthousiasme le télépilote qui tente toujours d'apporter sa touche

artistique et personnelle dans le rendu des images et le montage des vues aériennes.

Et l'avenir ? La livraison prochaine de son nouveau drone plus performant donne déjà des envies de voyages à cet insatiable curieux qui ambitionne de magnifier avec ses images « *la beauté fragile de la nature* ».

■ Qualidrone - David Morin - 06 71 15 89 25 - www.qualidrone.net





Prix littéraire petite enfance, deuxième édition

Fort du succès de la première édition, le Relais Petite Enfance (RPE), les assistantes maternelles et la médiathèque, relancent le prix littéraire petite enfance, en partenariat avec la librairie Gargan'mots.

Entretien avec Carmen Weber, responsable du RPE.

Pourquoi un prix littéraire des petits ?

L'idée est venue d'une passion commune autour des livres pour les tout-petits, partagée par une dizaine d'assistantes maternelles, grandes lectrices, le Relais Petite Enfance et la médiathèque : Comment faire partager notre passion aux familles et aux professionnelles de la petite enfance ?

À travers la création d'un prix littéraire, nous souhaitons mettre en avant le plaisir d'une lecture partagée entre adultes et enfants. Les membres du comité, professionnelles de la petite enfance ou du livre, sont convaincus que donner accès au livre à l'enfant, dès les premiers mois de la vie, permet d'ouvrir un espace d'imagination, de découverte infinie, et de l'accompagner dans les moments du quotidien.

Qui est chargé de la sélection ?

Les assistantes maternelles volontaires, les responsables du Relais Petite Enfance et du secteur jeunesse de la médiathèque se sont donné pour objectif de faire une sélection parmi la très riche production d'albums pour les tout-petits.

Différents critères ont été définis : des livres destinés aux enfants jusqu'à 3 ans, récents et toujours disponibles en librairie, faciles à manipuler et solides !

Une première rencontre a eu lieu début décembre. Une trentaine de livres apportés par les participantes ont été feuilletés, lus, décorés... Après le plaisir de la découverte, le choix reste épineux et il peut être frustrant de se limiter à une sélection de 6 livres. L'accent

est alors mis sur le partage, l'humour, la diversité des formes et des contenus, la fluidité de lecture, la poésie et la surprise.

Mode d'emploi dès janvier 2022 : empruntez, lisez, observez, votez !

La sélection définitive sera annoncée ce mois-ci. De janvier à juin, un programme d'animations sera proposé autour des albums sélectionnés.

Rendez-vous au Relais Petite Enfance et à la médiathèque pour prendre connaissance et emprunter les livres sélectionnés. Fin des votes le 30 juin !

■ Relais petite Enfance - 5 rue de la Rabine
02 99 55 39 45 - rpe@betton.fr





Restauration scolaire : la Ville met les bouchées doubles

Le service de restauration de la Ville de Betton prépare en période scolaire 1 300 repas par jour pour les enfants des établissements scolaires (public et privé), mais aussi pour l'EHPAD et l'IME Le 3 Mâts. À noter que depuis octobre, la cuisine centrale sert un repas par mois à nos amis aînés.

La Ville accompagne l'éducation des palais en proposant des repas variés permettant de découvrir de nouveaux goûts. Elle met tout en œuvre pour proposer à tous les convives l'accès à une alimentation équilibrée, savoureuse et durable, à travers, la qualité des aliments, l'éducation au goût, la communication et la performance du service.

La Loi EGAlim, fil rouge du service restauration

L'une des mesures phares de la loi EGAlim est d'approvisionner des cantines à hauteur de 50 % de produits de qualité et durables, intégrant au moins 20 % de produits biologiques (au 1^{er} janvier 2022), et d'intégrer un repas végétarien hebdomadaire.

**Terres de sources : Initiée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Terres de sources est un label qui correspond à des produits issus de l'agriculture locale avec des fermes engagées à agir pour protéger l'eau.*

La municipalité a, quant à elle, défini des objectifs plus ambitieux que la loi EGAlim : 50 % d'approvisionnement bio, local et de saison, complétés par des produits Terres de Sources* à l'horizon 2025. Des objectifs qu'elle met en œuvre depuis 2020.



La loi EGAlim (2018), vise à garantir l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire ainsi que l'accès à une alimentation saine et durable :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;
- Réduire l'utilisation du plastique à usage unique ;
- Diversification des sources de protéines (repas végétarien) ;
- Informer les usagers ;
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur ;
- Renforcer le bien-être animal ;
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.



Les chiffres en 2021

En moyenne dans les assiettes, il y a :

42 % de denrées BIO

4 % de produits labellisés durables (Hors BIO)

7 % de produits Terres de Sources

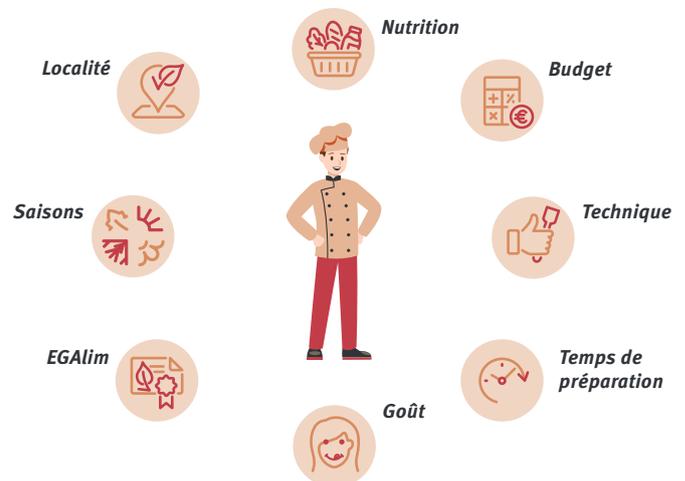
Retrouvez tous les mois le baromètre EGAlim sur www.betton.fr (rubrique restauration)

maïa un logiciel métier pour le service de Restauration

C'est le petit nouveau de la rentrée de janvier 2022 ! Le logiciel Maïa est un outil permettant au chef de la cuisine centrale de composer ses menus, d'ajuster les quantités et de respecter le grammage en fonction du nombre de convives inscrits. Un indispensable pour limiter le gaspillage. Maïa permet aussi de suivre la progression d'indicateurs dont les différents critères EGAlim et aussi le coût moyen.

Autre avantage à venir pour les parents : une interface « convives » pour faciliter l'accès aux menus et à leur composition (labels, origines et allergènes), accessible depuis le site de la Ville. Le logiciel sera prochainement décliné en application mobile.

Budget consacré aux produits alimentaires : 360 000 € / an



Inscription à la restauration scolaire : une méthode anti gaspi !

Depuis septembre 2020, l'inscription des enfants à la cantine est devenue obligatoire 1 mois avant le début de chaque période (1 période = 1 trimestre) pour lutter contre le gaspillage, tel que fixé par la loi EGAlim. Cette démarche permet de mieux anticiper la fabrication des repas, d'améliorer l'organisation et la gestion de la restauration et du service rendu aux familles. L'inscription préalable permet à chaque enfant de pouvoir consommer un repas cuisiné et adapté si besoin (régimes spéciaux). En moyenne, 25 % des repas sont produits en plus pour s'assurer, dans le cas où il y aurait des non-inscrits, que chacun ait à manger dans son assiette. Cela crée une incertitude pour les équipes de restauration, contraintes de s'adapter en dernière minute.

À noter : il est possible de modifier votre inscription 10 jours avant la date du repas, sans facturation*. Les tarifs proposés sont adaptés au quotient familial.

* Sauf en cas de maladie avec justificatif fourni par vos soins.

Pour réserver : rendez-vous sur le portail famille via votre espace citoyens sur www.espace-citoyens.net/betton.

Le Pôle Vie de la cité accompagne les familles connaissant des difficultés d'accès au numérique.

Plus d'infos auprès du Pôle Vie de la cité au 02 99 55 79 64 ou à periscolaire@betton.fr



We ARE ! une résidence d'artistes à l'école

La Ville de Betton et le collectif rennais Engrenage(s) œuvrent depuis le début de l'année avec deux classes de l'école publique de la Haye-Renaud. Le 1^{er} avril prochain, La Confluence accueillera les Red Lines Crossers avec le spectacle **We ARE !**. Ce rendez-vous est tourné vers la danse et le chant issus des traditions de la Nouvelle-Orléans. [Reportage]

« C'est une première ! Soucieuse de rendre la culture accessible à tous, et ce dès le plus jeune âge, la municipalité propose une résidence d'artistes à l'école. On renouvellera, le projet dans les autres écoles de Betton, peut-être avec d'autres champs artistiques (arts plastiques, photo,...). Pour cette année, le projet s'inscrit dans la programmation de La Confluence, cela permet aux enfants et aux familles de découvrir cette salle de leur territoire. », explique Sabine Rouanet, élue en charge de la Culture. En effet, les classes du CP au CM2 participent à cette nouvelle proposition. Pendant l'année scolaire, l'esprit NOLA (*Surnom et diminutif de La Nouvelle-Orléans Louisiane) va souffler sur l'école de La Haye-Renaud, avec ses mélodies, ses danses, son sens de la fête, sa convivialité et ses fameuses parades !

Les Red Lines Crossers

Après cinq années à déambuler de ville en ville, ce groupe de 10 musiciens et 4 danseurs a décidé de poser ses valises et propose aujourd'hui un spectacle fixe sur scène. Avec **We ARE !** ils nous font vivre l'ambiance de la Nouvelle-Orléans via le jazz, et le hip-hop. Ce spectacle conjugue des créations musicales originales, une proposition de langage chorégraphique nouveau et une relation à la salle réinventée.

Une journée à l'école

10h : Les élèves de l'école de la Haye-Renaud arrivent dans la salle de sport. Au programme aujourd'hui, travailler les pas de danse et répéter la chorégraphie apprise durant les séances précédentes.

« Ce projet permet de fédérer toutes les classes du CP au CM2 mais à différents niveaux autour d'un sujet commun. Les deux classes pilotes (CE2 et CE2-CM1) sont initiées à la danse Hip Hop avec pour finalité la création de deux chorégraphies. » explique Justine Hervé, enseignante de la classe des CE2-CM1.

14h : C'est au tour de la classe d'Alain Hervé de venir répéter pour l'après-midi. Les répétitions ont lieu avec Chonbura Houth (Combo) et Virginie Savary, artistes chorégraphiques hip hop au sein d'Engrenage(s). « C'est un beau projet avec une finalité de spectacle dans une vraie salle de spectacle pour les enfants. C'est super ! »

À partir du mois de mars, Astrid Radigue, cheffe de chœur au sein d'Engrenage(s) travaillera avec les sept classes de l'école de la Haye-Renaud à l'apprentissage de deux chansons issues des traditions des Brass-Band de Nola et qui seront également chantées en 1^{ère} partie du spectacle « We ARE ! ». L'école de musique de Betton quant à elle travaillera également sur cette thématique sur l'année.

L'équipe de la restauration scolaire de la Ville joue également le jeu avec un repas spécial Nouvelle-Orléans le 1^{er} avril.

Pour aller plus loin, les enseignants travaillent en classe sur la Nouvelle-Orléans dans différentes matières ; l'étude de l'œuvre littéraire *Little Lou, la route du sud*, l'écoute de morceaux de blues, de jazz, la découverte des États-Unis en histoire-géographie, ... Un projet complet qui enthousiasme petits et grands !

=====
Rendez-vous donc en avril pour la dernière date de la saison de La Confluence ! Venez vivre le spectacle et découvrir la première partie des enfants !
 =====

■ Spectacle **We ARE !** - Vendredi 1^{er} avril à 20h
 Tarifs : de 4 à 18 € par personne (frais de 0,50 € par billet en ligne)
 Accueil billetterie tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h.
 Renseignements au 02 99 55 05 45 ou par confluence@betton.fr

LA CLAIRIÈRE ENVISAGÉE



Les rendez-vous

■ Conte

Merlin et le roi qui coupait les arbres

Mercredi 12 janvier - 16h : Merlin est un enfant de sept ans. On dit qu'il est le fils du diable et qu'il connaît tous les secrets cachés de l'univers. Ses pouvoirs magiques sont puissants : Il se transforme en cerf, corbeau ou géant.

À partir de 6 ans. Accès libre et gratuit dans la limite des places disponibles. Galerie de l'Illet, La Confluence.

■ Conférence

Les arbres remarquables de Bretagne

Judi 27 janvier - 19h : Avec Mickaël Jézégou, conférencier, formateur et expert autour de l'arbre.

Salle de l'Estacade, La Confluence.

Accès libre et gratuit dans la limite des places disponibles.

■ Concert CrossBorder Blues

Vendredi 21 janvier à 20h30 : Avec la voix percutante d'Harrison Kennedy, les harmonicas imaginatifs de Jean-Jacques Milteau et la violoncelle nomade de Vincent Segal réunis, ce sera l'occasion pour ce trio de magnifier l'universalité véhiculée par le blues. On vous donne donc rendez-vous pour plus d'1h30 de concert, **le 21 janvier** à La Confluence.



En attendant, vous pouvez découvrir une partie du concert en flashant ce code, bonne écoute.

■ Concert de CrossBorder Blues

Tarifs : Plein : 25 € - Réduit : 12,50 € - Mineur : 8 € - Sortir : 4 € (frais de 0,50 € par billet en ligne).

Accueil billetterie tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h. Renseignements au 02 99 55 05 45 ou par confluence@betton.fr

MÉDIATHÈQUE

Un nouveau logiciel pour démarrer l'année

La médiathèque fermera exceptionnellement ses portes **du 21 janvier au 1^{er} février 2022**. En effet, le logiciel professionnel utilisé chaque jour par les bibliothécaires doit être mis à jour.

Intégrer les documents dans la base bibliographique, décrire leurs contenus, faire des recherches, et bien sûr, permettre le prêt et le retour des documents au public, autant d'opérations qui nécessitent un outil performant et efficace.

Si la médiathèque est fermée au public, les bibliothécaires eux seront à pied d'œuvre pour se former à l'usage de ce nouveau logiciel et se tenir prêts à vous retrouver le mercredi 2 février.



Pendant la fermeture de l'équipement, le catalogue et le site web de la bibliothèque ne seront plus accessibles, mais il vous sera toujours possible de rendre vos documents grâce à la boîte de retour.

Venez faire le plein de livres, CD, DVD et magazines début janvier ! Et n'oubliez pas que l'abonnement est gratuit.

Agenda

TOUS LES ATELIERS ET ANIMATIONS NÉCESSITENT UNE RÉSERVATION

■ Club des lecteurs

Samedi 15 janvier - de 10h à 11h : Un rendez-vous pour partager ses lectures et coups de cœur. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

■ Présentation des coups de cœur britanniques littéraires

Samedi 15 janvier - 11h : À l'issue de la dernière réunion du comité littéraire britannique, présentation des coups de cœur à la médiathèque.

■ Nuit de la lecture

Vendredi 21 janvier - 18h :

Dans le cadre de la nuit de la Lecture, la médiathèque, en partenariat avec l'école de musique, vous propose un rendez-vous tout en tendresse : Cœur d'amour.

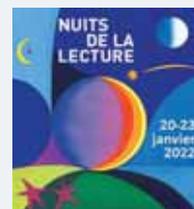
Plus d'infos

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque.

Les animations sont gratuites. Tél. 02 23 27 41 02

mediatheque@betton.fr - www.mediathequebetton.fr

et facebook @mediathequebetton



Rencontres : les associations au cœur de la ville

Jeudi 2 décembre dernier se tenait la première rencontre co-organisée avec et entre les 80 associations actives bettonnaises et la Ville. Une initiative visant à valoriser « l'action associative » et à renforcer sa complémentarité avec « l'action municipale ».

Parce qu'elles sont vectrices de cohésion sociale, de vivre-ensemble et de citoyenneté, parce qu'elles sont un rouage indispensable à l'exercice de la démocratie, parce qu'elles œuvrent à l'épanouissement des habitants et à l'éducation des jeunes, parce qu'elles favorisent le dynamisme de la ville et participent à son développement économique, etc. Il est primordial pour la municipalité de faciliter, dans le respect de ses capacités, la mise en œuvre des actions portées par les associations. C'est pour répondre au plus près de

leurs besoins et de leurs attentes qu'ont été initiées les Rencontres associatives. Au programme, 3 temps forts : information de la Ville sur l'actualité, les fonctionnements / échanges entre les associations sur des sujets proposés en amont / interventions extérieures pour faciliter la mise en place de projet, d'outils, etc.

Une première édition réussie, qui laisse présager l'émergence de beaux projets pour la suite !

Les bretons vont à l'opéra

L'association "Les Bretons vont à l'opéra" vous invite à débiter cette année 2022 dans la légèreté en visionnant des extraits des œuvres les plus célèbres de l'opérette viennoise (Offenbach, Strauss...). Le **vendredi 7 janvier**, à 15h, à la médiathèque.

■ L'inscription est gratuite mais obligatoire au 06 67 91 84 79.

Comité de Jumelage de nouveaux cours

À partir de janvier 2022, le Comité de Jumelage a pour projet d'ouvrir de nouveaux cours :

- Un cours d'espagnol pour adultes niveau intermédiaire (jeudi soir 17h15-18h45).
- Un second groupe ateliers ludiques de la grande section au CE2 (mercredi de 18h à 19h).
- Un cours de polonais pour jeunes 9-11 ans (samedi 9h30-11h).

Les cours existants ne sont pas complets, il reste quelques places !

■ 07 87 72 76 18 ou cjbettonlangues@gmail.com - <https://cjbetton.fr>

Collecte des déchets verts

Relais Services assure la collecte, en camion, des déchets verts (tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, etc.) auprès de ses adhérents les mardis matins de janvier à décembre. L'abonnement annuel varie de 56 à 69 €, en fonction de la zone collectée (adhésion à l'association incluse). Le calendrier 2022, est en ligne sur le site servicesproximitebetton.fr / rubrique « vie quotidienne ».

■ Relais services - 02 99 55 82 82 - relaiservices@gmail.com

Le CUB vous propose

■ Chantons ensemble

Dimanche 16 janvier à 15h : Vous aimez chanter ? Parfois vous ne trouvez plus le début de la chanson, vous ne connaissez que le refrain, l'air vous échappe un peu ? Le CUB propose une idée sympa pour chanter gaiement du début jusqu'à la fin.

■ Autour des mots

Jeudi 20 janvier - 20h15 : Nous vous invitons à venir écouter, partager, déclamer, chanter... des textes dont vous êtes ou non les auteurs... des textes sérieux ou plus légers. Venez échanger, discuter, commenter autour d'un verre et autour des mots...

■ Concert : Face B

Samedi 22 janvier - ouverture 20h : Ce trio complets-vestons va vous faire visiter les coulisses du Boris Vian chansonnier. L'amour, la mort, la folie douce, grave ou légère, les filles et les voyages dans la lune...

■ Fresque du numérique

Dimanche 23 janvier - 15h/18h : Un atelier pour comprendre en équipe et de manière ludique les enjeux environnementaux du numérique. Sur réservation au 07 66 01 53 95 ou sur cafeassociatifbetton@hotmail.com - 10 €.

■ Jam Session

Samedi 29 janvier - 21h : Venez avec ou sans instrument pour chanter, jouer ... Ou simplement écouter et boire un verre.

■ Atelier d'écriture

Dimanche 30 janvier - 15h/17h : Pas de thème cette fois, une proposition d'écrits courts et divers pour stimuler notre imagination. À découvrir... S'inscrire au 06 63 89 56 47.

■ Le Café Utopique de Betton (CUB) - 5 bis rue du Vau Chalet
Tél. : 07 66 01 53 95 - www.lecub.org - Facebook @CafeUtopiqueBetton

Relais Atout'Âge

Vendredi 7 janvier : chauffe-citron - animation ludique pour faire travailler la mémoire - séance 4.

Mardi 11 janvier : marche douce et promenade de santé à Betton.

Vendredi 14 janvier : repas convivial au local.

Mardi 18 janvier : marche douce à Montgermont.

Vendredi 21 janvier : après-midi surprises.

Mardi 25 janvier : marche douce et promenade de santé à Betton.

Vendredi 28 janvier : confection de bracelets avec Annie.

■ 1 bis rue des Marronniers - Responsable : Jean-Yves Boulter au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvwhr@gmail.com. Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82. Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.



Tout Betton Court, pour démarrer l'année du bon pied !

La section Course à Pied & Athlétisme du Club Sportif Bettonnais vous donne rendez-vous le dimanche 30 janvier pour la 33^{ème} édition de Tout Betton Court. Retrouvez le programme de cette manifestation sportive emblématique dans la plaquette jointe à votre Betton Infos.

Le mot du Président

« Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, nous espérons accueillir, nombreux et dans les meilleures conditions, les adeptes de la course à pied sur le circuit habituel empruntant le halage du canal d'Ille-et-Rance. En 2020, ils étaient 350 coureurs. Je tiens à préciser que le cadeau qui sera offert aux participants a été produit en Ille-et-Vilaine.

La première partie de cette manifestation sera dévolue aux enfants (8 courses) ; au vu du grand nombre de participants, je remercie par avance les familles de respecter les consignes qui seront données afin de faciliter l'organisation.

Cette manifestation demande un travail conséquent de préparation, aussi je remercie l'équipe organisatrice de la section qui a tout mis en œuvre pour accueillir au mieux les participants et le public (130 bénévoles assureront cet accueil).

Merci à tous nos partenaires principaux, commerçants et artisans de Betton, qui soutiennent cette manifestation qui reflète le dynamisme de notre commune.

Enfin, je tiens à remercier la municipalité pour toute l'aide apportée pour la préparation de cet événement.

Il me reste à espérer une météo clémente pour ce rendez-vous sportif et convivial de notre commune. »

Serge Delatouche

Responsable de la section Course à Pied & Athlétisme du CSB.



■ Olivier - 49 ans Engagé sur le 10 km

" J'ai commencé la course à pied il y a 6 ans pour me remettre en condition physique.

Au début, je courais tout seul sur de courtes distances en augmentant

progressivement la durée et la cadence de mes sorties pour atteindre, en 6 mois seulement, les 10 km. Mon objectif était de m'inscrire, pour ma première course sur route, à Tout Betton Court. L'édition 2022 sera la 5^{ème} à laquelle je participe. L'an dernier, j'ai aussi parcouru 15 km à l'occasion de l'édition connectée.

Cette course me sert de repère pour comparer mes temps, même si je ne cours pas après la performance. Elle a lieu dans la ville où j'ai choisi d'habiter et me donne l'impression de partager la vie des bettonnais. De plus, j'apprécie le circuit. Le canal est un cadre agréable que je connais bien. Mon record sur la distance est de 45 mn 33 s. J'espère faire aussi bien cette année ! J'ai également prévu de m'inscrire au 10 km de Saint-Grégoire en janvier et au trail de l'Ultra Marin Raid Golfe du Morbihan."



■ Arnaud - 38 ans et Julie - 37 ans - Engagés sur le 10 et le 5 km

Arnaud : " Athlète depuis plus de 30 ans, j'ai converti ma compagne Julie à la course à pied lors du premier confinement.

Julie : On avait besoin de se vider la tête, Arnaud est un amoureux du sport, il m'a appris à aimer courir.

À : Je me suis fixé comme objectif de rester sous la barre des 40 min (record : 39 min 40 sec) pour ma 3^{ème} participation au 10 kms de Tout Betton Court.

J : Pour ma part, j'aimerais finir les 5 kms pour ma « première course officielle ».

À et J : Deux challenges distincts que nous entendons bien relever haut la main le 30 janvier prochain, entourés de nos proches. Parce qu'au-delà d'être une course Tout Betton Court c'est avant tout un moment de convivialité que nous aimons partager avec nos amis et nos familles ! "

De jeunes sportifs bettonnais sur la plus haute marche



À 14 ans, Roman Fraboulet, surclassé, fait partie des 20 meilleurs sabreurs français M17 (16/17 ans) qualifiés pour la coupe du monde, après avoir obtenu la 8^e place à l'épreuve nationale qualificative à Orléans et la 6^e place à Strasbourg. C'est grâce à ces classements qu'il a pris la direction, fin novembre, de la Bulgarie pour la coupe du monde de sabre.

Entraîné par son père, Morgan Fraboulet, maître d'armes au CS Betton et sélectionneur de l'équipe de France M20 de sabre dames, Roman suit également les traces de son frère, Evan, pensionnaire en sport études à Orléans.

De belles performances également en gymnastique rythmique, dix gymnastes se sont illustrées lors du championnat régional des individuels de gymnastique rythmique à Quimper.

Swane Delahaye est championne régionale. Juliette Klegou est vice-championne régionale. Clarence Cintré décroche la 3^e place de sa catégorie. Laura Peron et Sophie Labeau terminent 4^e de leurs catégories respectives ! Chez les 10/11 ans, Emilie Cerdan prend la 8^e place. Édén Fouillen termine 5^e en 12/13 ans, avec une force incroyable tout au long de son enchaînement ! Coralie Jégu est 11^e, à une petite place de la qualification ! Suzanne Bramoullé et Amandine Mounier terminent 14^e de leurs catégories respectives après de beaux passages !

Le 11 décembre dernier Swane Delahaye, Clarence Cintré, Laura Peron, Juliette Klegou et Sophie Labeau ont brillamment représenté le club lors de la demi-finale du championnat de France qui se déroulait à Quimper. Elles ont, toutes les cinq, réalisé des passages maîtrisés ce qui leur a permis de se hisser à de belles places dans le classement ! Elles offrent ainsi au CS Betton GR des résultats jamais obtenus à ce niveau de compétition !



On leur souhaite le meilleur pour la suite !

PARTICIPATION CITOYENNE

Budget Participatif : vos projets sont à l'étude !

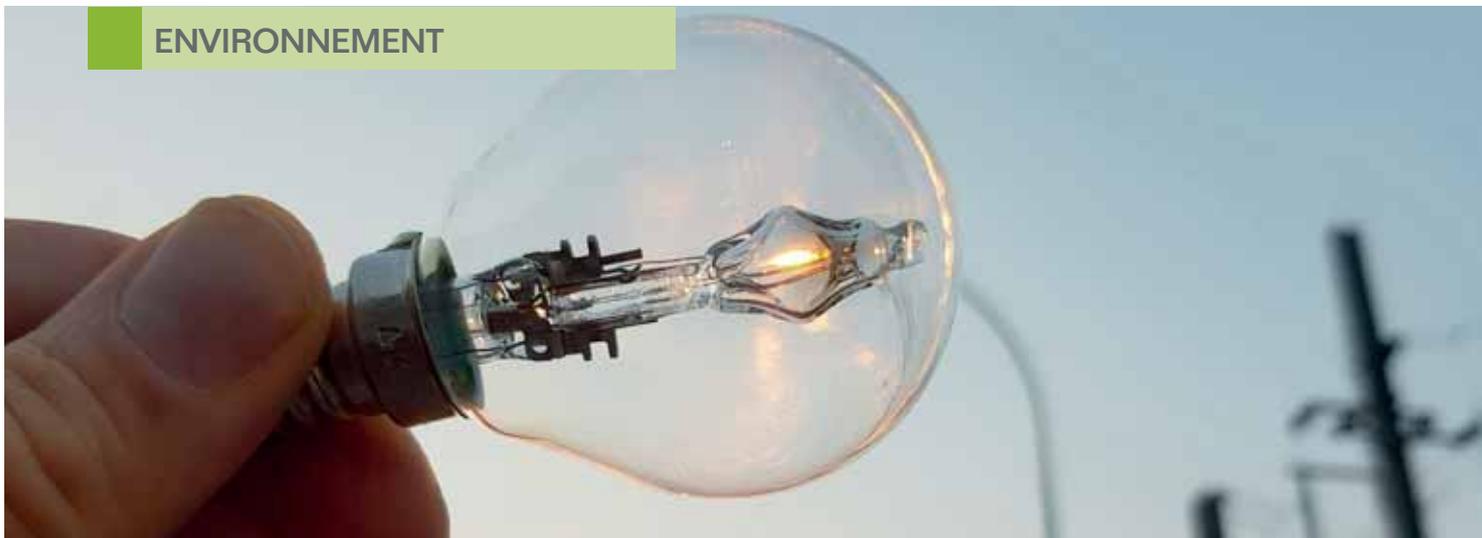
Vous êtes 15 à avoir proposé des projets pour notre ville. Merci pour votre participation !

Vos idées vont maintenant être analysées par le comité de suivi, sur la base des critères de recevabilité définis au départ. Les projets retenus seront ensuite soumis à un vote citoyen, qui permettra d'élire la ou les propositions qui seront soutenues financièrement et mises en œuvre par la municipalité.

■ Plus d'infos sur www.betton.fr, rubrique « Vis ta ville ».

Les étapes à venir





2022 : l'année des bonnes résolutions écologiques !

En quête de bonnes résolutions pour l'année à venir ? Pourquoi ne pas opter pour des éco-gestes et des habitudes zéro déchet ? Trucs et astuces du quotidien.

Économiser l'énergie

Si l'électricité figure parmi les dépenses incompressibles, il existe des gestes simples qui ne coûtent rien pour lisser sa consommation d'énergie. Quelques exemples :

- Éteindre la lumière et réduire les chauffages lorsqu'une pièce est vide ;
- Éteindre les appareils en veille ;
- Équiper son logement avec des ampoules basse consommation ;
- Débrancher les chargeurs une fois vos appareils chargés ;
- Tester l'isolation de son logement ;
- Etc.

Le saviez-vous ?

Pour traquer les fuites de chaleurs, la Ville de Betton met gratuitement à votre disposition, pour une durée d'un jour en semaine ou le week-end, une caméra thermique pour tester le niveau de votre isolation. Plus d'infos auprès du Pôle Développement durable - Aménagement au 02 99 55 83 13 ou à developpementdurable@betton.fr.

Pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique, le service ÉcoTravo proposé par Rennes Métropole, vous accompagne gratuitement !

Plus d'infos sur : metropole.rennes.fr/ecotravo-vous-aide-renover-votre-logement

Économiser l'eau

Laisser couler l'eau du robinet, quand cela n'est pas utile, est à proscrire ! L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver.

- Pour faire sa vaisselle et /ou laver ses légumes : utiliser une bassine. Cela permet de récupérer les eaux usées pour arroser son jardin, ses fleurs, nettoyer sa voiture, etc ;
- Privilégier les douches aux bains ;
- Installer un mousseur pour diminuer le débit du robinet d'eau d'environ 50 % ;
- Etc.

Recycler les objets

Donner une seconde vie aux objets, c'est réduire doublement les ordures et la surconsommation. Cela permet dans un même temps de désencombrer l'espace ! Bricolez et/ou donnez-les à des organismes dédiés (recycleries, associations caritatives) !

Le saviez-vous ?

À Betton, l'Atelier partagé propose régulièrement des Repair Café !

Le prochain a lieu le 29 janvier. Inscrivez-vous !

Plus d'infos sur www.latelierpartage.fr et par mail à contact@latelierpartage.fr

Privilégier les modes de déplacement doux

Se déplacer à pied, en vélo, en trottinette, c'est limiter la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre. Le tout, en se maintenant en bonne santé physique !

Éviter le gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage a un triple enjeu : environnemental, économique, éthique et social.

- Respecter la chaîne du froid ;
- Établir une liste de courses avant de les faire, pour éviter les doublons ;
- Accommoder les restes pour confectionner un nouveau plat,
- Etc.

Le saviez-vous ?

La loi EGAlim* adoptée en 2018, mise en application par la Ville de Betton dans ses restaurants collectifs, prévoit, entre autres mesures, une réduction du gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025 dans la restauration collective.

**Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.*

Faites le plein d'infos et d'énergie !

- › Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) : www.alec-rennes.org
- › Agence de la transition écologique (ADEME) : www.ademe.fr

- › Eau du Bassin Rennais : www.eauebassinrennais-collectivite.fr
- › Ateliers Zéro déchet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/zero-dechet-et-si-sy-mettait>

1.2.3, ... Comptez les oiseaux !

Les 29 et 30 janvier : ouvrez l'œil et le bon ! La Ligue de Protection des Oiseaux Bretagne et l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORΛ), en partenariat avec les associations GÉOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor) et Bretagne Vivante, organisent le « grand comptage régional des oiseaux des jardins ». Une opération participative qui vise à recenser l'abondance des principales espèces d'oiseaux en hiver, à sensibiliser et à informer. Compter les oiseaux, c'est aussi un moyen d'étudier l'évolution de la population d'une espèce et d'identifier les causes de sa dégradation.

Comment y participer ? Retrouvez toute l'info sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Betton et la question sociale

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a lancé printemps 2021 une enquête portant sur les besoins sociaux des Bettonnais. Les pouvoirs publics imposent qu'elle soit réalisée la première année suivant les élections municipales et qu'elle concerne l'ensemble de notre commune, près de 13.000 habitants. **Il y a eu moins de 500 réponses**. Des étudiants d'Askoria (établissements bretons de formation aux métiers de l'intervention sociale) ont réalisé l'enquête. Deux consultants de Kainotomia (cabinet d'observation et de développement social) accompagnent la majorité pour développer leur politique sociale.

Riches d'enseignements, cette étude n'en demeure pas moins partielle. Toutes les composantes de notre population ne se sont pas exprimées, les témoignages des personnes les plus éloignées des techniques modernes d'enquêtes n'ont pas été recueillis (personnes âgées isolées ou en grande difficulté sociale), la grande majorité des habitants n'a pas répondu.

Les préoccupations principales portent sur **l'accompagnement des personnes en situation de handicaps et âgées** (maintien à domicile, logement adapté, aides, respect de leur projet de vie...) et sur **les difficultés multiples de la jeunesse à tout âge** (modes de garde, pratiques addictives, harcèlement et cyber-harcèlement via les réseaux sociaux, intégration, travail...). Ressort également de ces témoignages la violence de certaines situations vécues.

D'autres thèmes ont été évoqués : garde des enfants, déplacements (plus de 85 % des Bettonnais travaillent hors commune), allongés par les embouteillages et des dessertes bus non adaptées, logement (coûteux pour des personnes ayant peu de ressources financières), vie chère, incivilités, sécurité routière...

Ces témoignages poignants, souvent déjà connus, doivent être pris en considération pour améliorer la vie et le bien-être de nos concitoyens. Il y a des faits de société à anticiper (vieillesse de la population, familles monoparentales aux ressources faibles, accompagner la jeunesse, aider à la parentalité...).

Au-delà de la question centrale **"quels moyens vont être mis en place dans notre commune pour relever les défis présentés par ce diagnostic de territoire ?"**, d'autres questions se posent : comment va-t-on aller vers "les oubliés" de cette enquête, ceux qui sont hors de notre champ de vision ? Quelle organisation territoriale va être mise en place en impliquant l'ensemble des acteurs de terrain (Professionnels de Santé, Service d'Aide à Domicile, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Services Sociaux, Centre Local d'Information et de Coordination...)?

Il faudra assurément, une plus grande implication des élus pour couvrir les thèmes prioritaires qui ont été choisis, le logement et la jeunesse et les étendre pour éviter toute impasse, impardonnable.

Connaître partiellement la réalité sociale des habitants est une chose, agir en est une autre.

Quelques brèves : 1- Pas de nouvelle du dossier de la gare. 2- Nous notons un réel succès de la table ronde sur les méthaniseurs, sujet attractif et politique qui intéresse la population, qui permet de débattre même si La Maire avait initialement indiqué ne pas le souhaiter. 3- bis repetita : les sapins "décapitent" les piétons et bloquent la voie cyclable.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022, n'hésitez pas à nous contacter. bettonresponsableetsolidaire@mailo.com.



CARNET DE BETTON

Naissances

Léana BABOMI-GOMA
Le 14 novembre 2021

Marius BERTRAND
Le 15 novembre 2021

Isaure LAMY
Le 29 novembre 2021

Josue OBEDI
Le 5 décembre 2021

Nilo IDATTE

Le 5 décembre 2021

Aëlya GAGNON
Le 9 décembre 2021

Maëthan BAALA-CHÉRON

Le 13 décembre 2021

Gabriel RENAUT
Le 15 décembre 2021

Mariage

Karine BERTHELOT
Philippe CARN
Le 18 décembre 2021

Décès

Pierrette BRISORGUEIL
née GUITTON
89 ans

Le 28 octobre 2021

André MALARD
76 ans
Le 24 novembre 2021

Pierre VALLÉE
81 ans
Le 24 novembre 2021

Bertrand LÉON
64 ans
Le 27 novembre 2021

Maryse TEXIER
65 ans
Le 8 décembre 2021

Antoinette MIGNOT
née DERRIEN
97 ans
Le 15 décembre 2021

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi après-midi du mois au PAE** et le **3^{ème} vendredi après-midi à l'EH-PAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet :

1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi** et le **3^{ème} vendredi matin** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu au Prieuré, 2 place de l'Eglise. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximatebetton.fr**

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool.

Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Des bénévoles de l'association AGIRabcd aident les personnes à rédiger et comprendre les courriers administratifs. **Le jeudi matin sur rendez-vous** dans les locaux du CCAS-PAE, 28 avenue d'Armorique (Maison bleue) - 02 99 55 10 10.

Conciliateur de justice

Permanences les **1^{ers} et 3^{èmes} mardis** matin (de 9h à 12h) de chaque mois sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle.

Renseignements au 02 99 55 81 01

Si vous souhaitez le rencontrer gratuitement, vous devez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie ou en appelant le 02 99 55 81 01.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :
63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.

Sage-femme libérale :
Mme Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : Mmes Fonteneau et Lebrun : 02 99 55 87 48
Mmes Beurrier, Danlos, Riot et Rocher : 02 99 55 90 88
MM. Perrin et Malle : 06 59 10 05 72

MM. Blanchet-Gorce et Simon :
06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :
Ambulances Christian, Betton :
08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info : 39 19

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Taxi KB Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04
Ombiais : 06 80 08 47 32

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h



Magie de Noël à la résidence de l'Ille

C'est dans une ambiance festive que se sont réunis, le jeudi 16 décembre, la trentaine de résidents et le personnel de l'EHPAD pour le traditionnel repas de Noël. Malgré l'absence des familles, en raison du protocole sanitaire, tous se sont beaucoup amusés et ont participé de bon cœur à l'animation chantante. À l'issue du repas, chaque résident a reçu un petit cadeau personnalisé.

■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2022

Exposition Lucie Lom
Galerie de l'Illet - La Confluence

VENDREDI 7 JANVIER

Les bretons vont à l'opéra
Médiathèque

MERCREDI 12 JANVIER

**Conte - Merlin et le roi
qui coupait les arbres**
Galerie de l'Illet - La Confluence

SAMEDI 15 JANVIER

Club des lecteurs
Médiathèque

**Présentation des coups
de cœur littéraires
britanniques**
Médiathèque

DIMANCHE 16 JANVIER

Chantons ensemble
Café Utopique de Betton

JEUDI 20 JANVIER

Autour des mots
Café Utopique de Betton

VENDREDI 21 JANVIER

Nuit de la lecture
Médiathèque

Concert - CrossBorder Blues
La Confluence

SAMEDI 22 JANVIER

Concert - Face B
Café Utopique de Betton

DIMANCHE 23 JANVIER

Atelier - Fresque numérique
Café Utopique de Betton

MARDI 25 JANVIER

Forum "Métiers du lien"
La Confluence

JEUDI 27 JANVIER

**Conférence - Les arbres
remarquables de Bretagne**
Salle de l'Estacade - La Confluence

SAMEDI 29 JANVIER

Jam Session
Café Utopique de Betton

DIMANCHE 30 JANVIER

Atelier d'écriture
Café Utopique de Betton

Tout Betton Court



Table ronde sur la méthanisation

Près de 200 personnes sont venues participer à la table ronde « Transition énergétique et agriculture : enjeux et perspectives de la méthanisation. ». Un débat riche et des échanges de qualité entre les intervenants et le public.



Les Rendez-vous de La Clairière envisagée

En novembre et décembre plus de 800 élèves ont été accueillis dans La Clairière envisagée pour des ateliers et des visites de classes. Vous avez jusqu'au 6 février pour venir la découvrir en famille ou entre amis.



Distribution de chocolats pour les fêtes dans les écoles

Cette année encore, le Père Noël de la Ville a fait sa traditionnelle halte gourmande dans les écoles ! Tous les enfants ont reçu des chocolats. De quoi ravir leurs papilles !



Les Boîtes solidaires : une opération réussie

257, c'est le nombre de boîtes cadeaux récoltées par « Boîtes solidaires » qui seront distribuées aux plus démunis pour Noël. 52 boîtes ont été données à l'Épicerie du canal. Merci aux organisateurs de cette opération.